

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mercredi 29 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Qui ont pris part au vote : 11

Date de la convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

N° Délibération : 24/04/2026

Présents : Mmes, Ophélie COUZEREAU, Magali DUPREZ, Karine JEANNOT MALASSIS, Déborah MILLET ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE (arrivée à 20h15), Francis JULLIEN, Marino PEGORARO, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents : Mme Chrystèle CATEL représentée par M. Frédéric BÉRULLIER

Sous la présidence de Monsieur Vincent RETOURNÉ, Maire.

Secrétaire de séance : M. Marino PEGORARO est nommé secrétaire de séance.

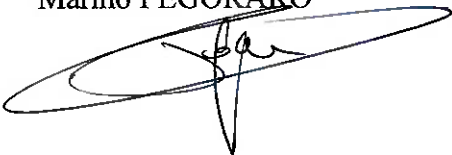
DEL 24/04/2026 Vote des taux d'imposition 2026 :

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties..... 29,03%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 17,46%
- taxe d'habitation 17,22%
- cotisation foncière des entreprises..... 13,54%

Le secrétaire de séance
Marino PEGORARO



Le Maire
Vincent RETOURNÉ



-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 30 avril 2026.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 04 mai 2026.